

Note de présentation du COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025- CAISSE DES ÉCOLES

Depuis 2024 Le CFU remplace le compte administratif dressé par l'ordonnateur et le compte de gestion dressé par l'ordonnateur. Le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Le BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES ne comporte qu'une section de fonctionnement.

Présentation des résultats de l'exercice 2025 :

Dépenses de fonctionnement : 23 814.48€ soit +3.02% par rapport à 2024

011- Charges à caractère général :

- ▶ 84.48 € pour l'achat de fournitures pour les crêpières
- ▶ 13 626.75 € en fournitures scolaires. Sur la base d'un crédit élève à 40.35€ multiplié par le nombre d'élèves scolarisés. S'ajoute une dotation de 1000€ par école pour frais divers. Le déblocage des crédits s'effectue pour un maximum de 70% pour la période de janvier à juillet, et 30% sur la période de septembre à décembre. Un ajustement est effectué à la rentrée de septembre (en positif ou négatif) selon les nouveaux effectifs. Sur l'exercice 2025, l'école maternelle a bénéficié de 5 165.20€ et l'école élémentaire de 8 461.65 €.
- ▶ 180 € pour les procédures de dématérialisation des actes
- ▶ 359.48 € en prime d'assurance
- ▶ 432 € pour le « Petit Gibus » pour l'école primaire
- ▶ 5 286.15 € en frais de fêtes : 96.24 pour l'opération Chandeleur, 661.86 € pour la fête du printemps, 216.09 pour la fête du village, 29.60€ pour la cérémonie des récompenses, 382.2 pour le forum, 363.29 pour le karaoké et 3536.87 pour les festivités de Noël
- ▶ 3831.28 € en transports pour les sorties scolaires : 1 sortie à Vaux le Vicomte 567.84€, sortie des maternels le 13/2 à Vigneux pour 565.63€, sortie des maternels le 5/05 pour 565.57€, sortie des élémentaires au collège de Boussy pour 249.26€, sortie des maternels à Fontainebleau pour 669.92€, sortie des élémentaires à Provins pour 1213.06
- 14.34 € frais de carte bancaire

65 – autres charges de gestion courante :

- 672.19 € pour l'achat de calculatrices (499.75), de dictionnaires (172.44 €)
- ▶ 1394€ en subvention aux coopératives scolaires (versement de la recette de l'opération chandeleur pour 394€ et 1000€ pour le séjour scolaire)

Recettes de fonctionnement : 27 474.06€ soit + 6.58% par rapport à 2024

- ▶ Subvention de la commune à hauteur de 19 000 € (soit +26.67%)
- ▶ Dons et quêtes pour 530 €
- Redevance Homework : 720€
- ▶ Recettes diverses festivités : 311.25€ jeux vidéo/ 394€ chandeleur/ 35€ rollers/ 73.5€ fête du printemps/ 3155.22€ fête du village/ 815€ forum/ 313.5 karaokés/ 1543.5 Noël.

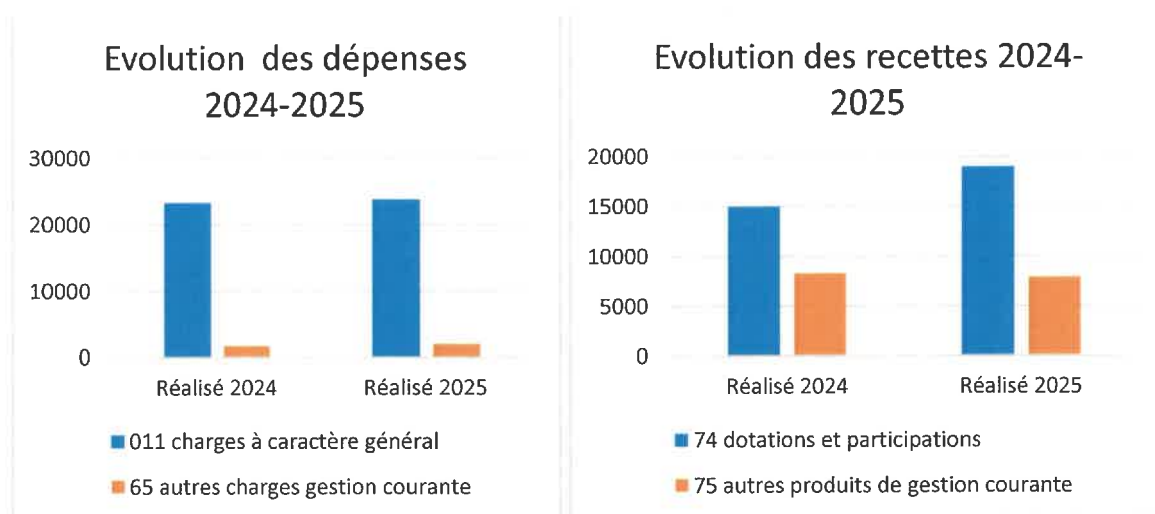
Excédent 2024 reporté : 583.06 €

Exécution 2025 :

Dépenses : 25 880.67 €

Recettes : 27 474.06 €

Résultat à affecter pour 2025 : 1 593.39 €



Malgré les efforts des bénévoles lors des festivités pour la vente des boissons et denrées diverses aux fins de récupérer quelques fonds, la subvention de la commune a du être augmentée afin de pallier d'une part des dons en diminution et la très légère hausse des dépenses.

Les dépenses, quant à elles, sont stables à l'exception de 2 postes ; celui des fournitures scolaires liés à la hausse des effectifs scolaires (256 élèves en 2023/2024-272 élèves en 2024/2025) et celui des subventions à la coopérative scolaire suite aux aides pour le séjour.



Le Président

Frédéric GIRAUD